

Semeurs de Forêts



L'objectif de l'association

Nos intentions

- ◆ **Planter de nouvelles forêts diversifiées et résilientes pour les sanctuariser.** Les arbres et la biodiversité qui y trouvera refuge seront protégés de l'exploitation humaine. Ces espaces ont pour vocation à être rendus à la nature.
- ◆ **Communiquer et informer sur ce qu'est une vraie forêt.** Aujourd'hui, en France, les plantations d'arbres en monocultures ont remplacé les anciennes forêts riches en diversité et âgées de plusieurs centaines d'années. Notre expérience nous a montré que peu de personnes connaissent la différence entre une véritable forêt et un champ d'arbres.
- ◆ **Inspirer et accompagner.** Nous sommes des citoyens engagés au service de notre environnement. Nous avons soif d'apprendre et de découvrir ce monde incroyable des arbres et de la forêt. Cela nous a emmené à oser nous lancer, à nous renseigner, à écouter et à suivre les conseils de différents interlocuteurs et experts, et à observer cet univers. Par notre expérience qui s'enrichit chaque jour, nous avons pour objectif d'accompagner au mieux tous ceux qui souhaitent s'engager dans une aventure similaire.

Comment nous souhaitons agir

- ◆ **En achetant des terrains non constructibles,** en jachère, inexploités voire agricoles dans certaines régions de France.
- ◆ **En semant et en plantant plusieurs dizaines d'essences d'arbres** adaptées à nos territoires.
- ◆ **En aidant la croissance de ces jeunes forêts** dans les deux à trois premières années de leur existence avant de les laisser en libre évolution (dans les limites de propriété).
- ◆ **En les protégeant** sur le long terme.



Le constat de départ



Un rapide état des lieux des forêts sur le territoire français

Selon les documents de l'IGN (Institut National de l'information géographique et forestière), la superficie forestière en métropole progresse de 0,7 % par an, depuis 1980. Aujourd'hui, la forêt, en France métropolitaine, couvre 16,9 millions d'hectares, soit 31 % du territoire.

Mais, si cela paraît réjouissant aux premiers abords, les relevés montrent que 51 % des forêts en France sont de nature monospécifique et 33 % sont constituées de 2 essences. Autrement dit, 84 % de nos forêts sont formées de 2 essences ou moins.

Seulement 12 % d'entre elles en contiennent 3, et 4 % en présentent 4 et plus.

Une véritable problématique car...

Il y a aujourd'hui une politique forestière favorisant la progression des monocultures de résineux aux dépens des forêts de feuillus françaises. Les coupes rases sur certaines forêts laissent place à des « champs » de pins Douglas. Cette essence représente aujourd'hui la deuxième la plus plantée en France derrière le pin maritime, et permet une production de près de 400 000 m³ de bois par an.

Les conséquences

Ces monocultures, qui s'inspirent des modèles productivistes de l'agriculture intensive avec usage de pesticides, sont très pauvres en biodiversité. Les arbres d'une parcelle sont coupés quand ils mesurent environ 40 cm de diamètre pour laisser place à une nouvelle plantation. Ces cycles, qui tournent autour d'une quarantaine d'années (alors qu'un arbre peut vivre plusieurs centaines d'années), sont trop courts pour que les arbres puissent nourrir les sols, accueillir et maintenir une importante biodiversité. Sans oublier que les résineux peinent à produire de l'humus sans la complémentarité des feuillus, et que la faune comme la flore ne peuvent se développer dans le sous-couvert des plantations exclusives de résineux.

Alors que les forêts conquièrent plus d'espace sur notre territoire, cette progression n'est que le reflet de leur forte industrialisation. On plante des champs d'arbres plutôt que des forêts.

Au sein même de l'ONF (l'Office National des Forêts en charge de la gestion de la forêt française publique, soit 25% du territoire forestier), le personnel cherche aujourd'hui à alerter l'ensemble des citoyens de ces dérives visant à transformer les forêts en usines à bois.

Actuellement, quatrième forêt d'Europe en espace, la France importe massivement du bois chaque année. Les professionnels du secteur souhaitent doper les plantations de résineux, qui représentent aujourd'hui deux tiers des besoins industriels.

Mais la forêt souffre. Depuis 2016, les sécheresses et canicules successives dues au changement climatique entraînent un effondrement des populations d'arbres qui meurent sur pied. Les plantations monospécifiques ont atteint leurs limites et des institutions comme l'ONF préconisent la diversité pour augmenter la résilience des arbres face à la maladie, aux insectes ravageurs, au manque de pluie, aux excès de chaleur, aux tempêtes...

* <https://marche-pour-la-foret.webnode.fr>

Notre approche : entre méthode Miyawaki et libre évolution



Notre inspiration : la méthode Miyawaki

Akira Miyawaki est un botaniste japonais de 90 ans aujourd'hui, expert en biologie végétale et professeur à l'université nationale de Yokohama. Il a mis en pratique voici une trentaine d'années la méthode de reforestation «senzai shizen shokusei», autrement dit la «végétation potentielle naturelle». Depuis, plus de 3000 forêts ont déjà été créées avec succès à travers le monde.

Ce processus se décline en plusieurs étapes

- ◆ Une sélection est faite au sein d'une variété de plantes et d'arbres indigènes d'un territoire.
- ◆ Les graines sont ensuite plantées et mises à germer dans des pépinières.
- ◆ Lorsque les plants ont un ou deux ans, ils sont replantés sur des sols fertilisés en amont avec des matières naturelles (compost, BRF ...), à raison de 3 arbres par m². Près d'une trentaine d'essences locales différentes dans la même zone trouvent alors leur place. Le but : maximiser la collaboration entre les arbres et accroître la faune qui pourra s'y installer. Les essences vont de l'arbuste des bocages aux

arbres de canopée pour reproduire au mieux les étagements naturels retrouvés en forêt primaire, avec une occupation optimale de l'espace vertical et un plus grand stockage de carbone.

- ◆ L'accompagnement de la jeune forêt se réalise sur 2 à 3 ans. Il nécessite une intervention humaine pendant les premières années pour arroser si besoin et retirer les adventices et graminées qui pourraient pousser et empêcher les jeunes plants d'évoluer. Les forêts sont ensuite indépendantes, sans maintenance, sans produits chimiques ni fertilisants artificiels, sauvages, et soutiennent la biodiversité locale.

Les avantages de cette méthode sont nombreux

- ◆ Les forêts plantées sont plus résilientes et résistantes aux conditions météorologiques extrêmes (tempêtes, sécheresses, inondations, feux, vents violents, maladies...), se développent plus rapidement grâce à l'interaction entre les différents végétaux et aux synergies qu'ils développent entre eux.
- ◆ Elles abritent une biodiversité végétale et animale beaucoup plus importante et offrent ainsi un refuge à de nombreuses espèces.

Adapter cette méthode à de plus grandes surfaces

La méthode Miyawaki permet de créer des forêts principalement urbaines, sur des surfaces de quelques centaines de mètres carrés. S'il est indispensable de recréer des espaces de nature en ville, il existe pour nous une problématique qui nous semble majeure : les terrains appartiennent bien souvent aux communes ou aux collectivités. L'avenir de ces forêts qui prennent place est alors instable, tributaire des aléas et changements politiques et reste soumis aux besoins sociaux et communautaires.



Notre objectif chez « Semeurs de Forêts » est de pouvoir recréer les forêts les plus grandes possibles, en les pérennisant par l'acquisition des terrains. En raison de leur coût, les terrains privilégiés se trouvent en zone agricole.

Face à ces superficies de plus d'un hectare (10 000m²), nous avons adapté la méthode Miyawaki afin d'être les plus efficaces possibles . Aujourd'hui, nous plantons à raison d'un arbre par m², voire moins (au lieu de 3 par m²), ne retravaillons pas forcément le sol (souvent plus vivant qu'en ville, en dehors des champs de culture) et laissons ensuite, après les trois ans d'entretien, en libre évolution. La totalité du terrain n'est pas systématiquement replantée, l'objectif étant de lancer une dynamique de biodiversité, puis de laisser la nature suivre son cours.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes deux à l'initiative de ce projet : un couple, **Florence Massin et David Buffault**. Tout a commencé à la naissance de nos enfants, Anaële et Célyan. Journaliste pour l'une, ingénieur dans l'informatique pour l'autre, nous avons des voies toutes tracées, une vie et des revenus confortables, agrémentés de sorties, de voyages à travers le monde... mais quelque chose nous manquait. Nous ne savions pas trop quoi, jusqu'au jour où notre vie a basculé à la naissance de notre fille. C'était il y a 13 ans. Nous avons un autre être humain dont nous devons nous préoccuper.

L'envie d'aider, l'envie d'un autre avenir, mais aussi d'un autre présent ont commencé à émerger. Nous avons cherché et nous sommes réorientés dans un projet commun vers l'aide auprès des autres. Après plusieurs années de formation, nous avons ouvert notre cabinet de psychothérapie il y a plus de 10 ans. Cela nous a suffi un temps, mais nous sentions à travers notre métier et l'évolution du monde, que l'être humain avait un grand besoin de sortir de l'AVOIR et du FAIRE et de revenir dans l'ÊTRE, pour se reconnecter à la nature, à sa nature.

Le monde végétal et son intelligence nous ont toujours inspirés. Tout est interdépendant et nous sommes responsables du monde que nous léguerons aux générations futures. L'urgence du climat, l'appauvrissement des ressources engendré par notre besoin « du toujours plus », l'effondrement de la biodiversité, la pollution... Nous avons décidé d'agir car nous ne pouvons pas nous imaginer dire un jour à nos enfants que nous n'avons pas bougé, rien fait pour leur offrir un monde riche en vie.

Semeurs de Forêts, créée en janvier 2019, est venue de cette envie de prendre nos responsabilités sociétale et environnementale, de redonner des espaces à la nature, et d'emmener d'autres avec nous dans cette aventure. Nous ne sommes pas des experts forestiers et nous le savons. Nous avons voulu prendre ce chemin car le temps n'est plus à débattre et à refaire le monde dans notre salon, mais bien d'oser créer un nouveau modèle en expérimentant sur le terrain, en apprenant de tous les interlocuteurs que nous croiserons avec patience et persévérance et en écoutant ce que la nature a à nous dire.

Depuis sa création, l'association est passée en intérêt général et nous avons été rejoints par de nombreuses personnes de différents horizons et toutes en recherche d'une transition écologique et responsable. Une aventure riche de sens, qui nous a déjà tant appris et qui a encore tant à nous faire découvrir.

Rejoignez-nous !



Notre développement

Créée en janvier 2019, l'association a évolué rapidement en **achetant son premier terrain de 1,4 hectare en octobre** de la même année dans le département de l'Oise, à Juvignies. Avec deux premières plantations citoyennes (plus d'une trentaine de bénévoles nous ont rejoints), l'une en décembre 2019 (380 arbres d'une trentaine d'essences indigènes différentes y ont trouvé leur place), l'autre en mars 2020 (1000 arbres plantés), le projet de cette première forêt sanctuarisée se concrétisera avec une troisième et dernière plantation (2000 arbres à planter en mars 2021, la plantation de novembre 2020 ayant été annulée en raison du contexte sanitaire). Cet espace sera ensuite laissé en libre évolution et protégé, tout en respectant les limites de propriété.

« **Semeurs de Forêts** » est passée en association d'intérêt général au printemps 2020.

Ses axes d'évolution aujourd'hui :

- ◆ **acquérir de nouveaux terrains adaptés à la plantation d'une forêt.** L'association est en phase active de recherche de terrains dans la région Ile-de-France et dans les départements alentours. Elle développe en parallèle un contrat basée sur l'obligation réelle environnementale (ORE), dispositif provenant de la loi de reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages votée en 2016. Ce contrat s'adresse aux particuliers qui souhaitent protéger des espaces naturels, boisés ou en voie d'être plantés. L'association amène une expertise, du conseil à la plantation et se porte garante en tant que cocontractante pour la protection de ces espaces sur 99 ans (délai d'une ORE). L'objectif à moyen et long terme est d'étendre cette possibilité à l'ensemble du territoire national.
- ◆ **recueillir des dons (avec 66 % de réduction d'impôts),** lever des fonds, obtenir des subventions auprès des institutions et créer des partenariats avec des entreprises;
- ◆ **augmenter sa visibilité et son nombre d'adhérents** qui seront





tenus au courant des opérations de plantations, de l'évolution des projets et invité-e-s à y participer ;

- ◆ **communiquer sur ce qu'est une « vraie » forêt**, de l'intérêt d'un changement profond et résilient et rendre **disponible gratuitement** auprès du grand public une expérience, un accompagnement, des conseils et une riche documentation, avec l'objectif que cette action soit reproductible par tous ceux qui le souhaiteraient.

Nous avons acheté un magnifique terrain de 1,4 ha dans l'Oise, dans le village de Juvignies en décembre 2019 !

Depuis nous avons déjà planté 1 400 arbres dessus et entamons en mars 2021 notre troisième phase de plantation.

Objectif : 2 000 arbres supplémentaires !

Pour la financer nous lançons une **campagne de crowdfunding** : <https://semeursdeforets.org/crowdfunding2020>



CONTACTS

Contact Presse :

presse@semeursdeforets.org

Florence Massin au **06 12 51 52 17**

www : semeursdeforets.org

Facebook : [SemeursDeForets](https://www.facebook.com/SemeursDeForets)

Twitter : [@SemeursdeForets](https://twitter.com/SemeursdeForets)

